



Présents	Giraud Christian, Ruegger Jacques, Grieb Olivier, Meylan Cyrille, Gugerli Robin, Broccard Didier, Ballesteros Serges, Bueche Philippe, Cuérel Olivier, Dumard Georges, Fischer Jean-Luc, Meylan Florence, Meylan Nicole, Richard Giraud Anne-Rose, Lamy Olivier, Rollinet Tara, Rubin Gaël, Sandoz Justine, Vietto Dario, Monnerat Pierre, Monnerat Quentin, Fernandez Alfonso, Pisu Fabien, De Coulon Cindy, Vauthey David, Eisner Harold
Excusés	Desimoni Anna, Meyer Claude, Marti Patrik, Tissot Joanne, Perruchoud Gilles, Merienne Nicolas, Meunier Cécile, Christen Jean-Pierre, Colonjard Alain
Compte rendu	Jacques Ruegger

Ordre du jour :

1. Mot du Président
2. Adoption du PV 2015
3. Démissions /Exclusions
4. Election du Comité et de l'organe de contrôle des comptes
5. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes
6. Adopter les comptes et voter le budget
7. Le nouveau parcours 3D à Bercher
8. Organisation 2016
 - Agenda / Journées d'entretien Bercher et Orzens
 - Agenda / Journée champignons & tir à l'arc
 - Agenda / badminton et tir à l'arc
9. Divers et propositions individuelles
 - machine Arctrapp décision
 - licences info
 - salle d'entraînement, intérêt ?
 - information sur les règlements billebaude et les règles classiques de sécurité
 - remise des diplômes 3D vaudois



Assemblée générale ouverte à 19h40

1. Mot du Président

Christian remercie les membres présents de s'être déplacés.
Il souligne la bonne santé de notre club qui compte maintenant 54 membres.

2. Adoption du PV 2015

Le procès-verbal de 2015 est adopté sans remarques particulières.

3. Démission

Deux membres ont démissionné : Dubret Gisèle et Rohrbach Elodie, un membre actuellement à l'étranger est mis « en attente » : Porchet Etienne

4. Election du Comité et de l'organe de contrôle des comptes

Deux places sont à repourvoir au sein du comité : le vice-président et le secrétaire.

Pierre Monnerat se propose pour le poste de vice-président et est élu par acclamation.

Serge Ballesteros se présente pour le poste de secrétaire et est élu également par acclamation.

Le président, le caissier ainsi que le responsable parcours et sécurité se représentent et sont élus tacitement.

Serge Ballesteros, rapporteur quitte sa fonction, Olivier Cuérel et Georges Dumard lui succèdent, Olivier Lamy est suppléant.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Validation des comptes et remerciements à Cyrille pour le travail effectué tout au long de cette année.

6. Adopter les comptes et voter le budget

Les comptes 2015 et le budget 2016 tels que présentés par Cyrille Meylan sont validés et acceptés sans remarques. Il en profite pour remercier notre généreux sponsor anonyme qui remplit une partie de notre caisse, cette année, à hauteur de 2500.-

7. Le nouveau parcours 3D de Bercher

Jacques Ruegger nous rappelle que, pour mémoire, il nous a fallu à peine plus de 6 mois pour finaliser le parcours. Grâce à notre généreux sponsor nous avons été en mesure de l'équiper en cibles entièrement la première année, ceci également grâce à notre fournisseur qui nous a facturé les diverses bêtes au prix coûtant.

Jacques nous rappelle toutefois que le parcours d'Orzens est toujours d'actualité pour nous, puisque le concordat que nous avons avec l'ACY reste valable.

8. Organisation 2016

La date d'entretien du parcours de Bercher est fixée au samedi 2 avril, Cyrille nous informe qu'il y a un Doodle sur le site pour s'inscrire.

La date d'entretien du parcours d'Orzens est fixée au samedi 4 juin. Rendez-vous à la ferme aux poulets à 9h. pour les personnes intéressées.



La journée champignons / tir à l'arc n'est pas encore posée, ceci pour d'évidentes raisons : nous ne connaissons pas encore leurs dates de sorties (!).

La rencontre badminton / tir à l'arc n'est pas encore fixée, Cyrille et Nicole Meylan nous tiennent au courant.

Cyrille Meylan nous informe que nous ne reconduisons pas la tenue de la buvette au marché du GAAP à Penthalaz. Les membres intéressés n'étant pas suffisamment nombreux pour cela. Dario Vietto en profite pour faire remarquer très justement que l'on retrouve toujours la même quinzaine de personnes lorsqu'il s'agit de donner un coup de main.

9. Divers et propositions individuelles

Cindy de Coulon nous rappelle que dans les statuts il est fait mention dans les buts du club de la promotion du tir à l'arc, elle pose la question de la journée portes ouvertes. Le club gardant toujours à l'esprit cette même promotion par des actions ponctuelles telles que tenues de stands (voir plus bas), réunions des membres pour des petits concours amicaux tels que billebaudes, tir au drapeau, etc, l'assemblée accepte d'entrer en matière, la date est fixée au 4 ou 11 septembre, ceci en fonction des concours et de la disponibilité du refuge.

Pierre Monnerat demande s'il peut venir sur le parcours accompagné d'un invité et à quelle(s) condition(s).

Christian est d'avis que l'on ne peut pas laisser n'importe qui inviter n'importe qui sur notre parcours, ceci pour une question de sécurité et de responsabilité du club. Jean-Luc Fischer parle du parcours de Lausanne à Montheron qui n'est accessible qu'aux tireurs confirmés. La proposition est faite de limiter les invités à une seule personne par membre du club. Serge Ballesteros demande si nous ne pourrions pas fixer une prime symbolique pour le visiteur. Gaël Rubin parle d'essayer gratuitement pour cette année et de limiter à un visiteur. Fabien Pisu ne comprend pas pourquoi limiter à un seul invité par membre. Olivier Cuérel pense que, pour des personnes voulant juste s'essayer au tir à l'arc, il n'est pas besoin d'utiliser les infrastructures de l'AGdV mais, au pire, le terrain de Pailly serait suffisant.

Marcelo Fernandez demande s'il ne serait pas possible de prévoir des cotisations et cartes de membre non-nominatives, ceci pour pouvoir profiter, dans le cadre de son métier d'éducateur, d'un accès facile au parcours avec des personnes différentes. La proposition est refusée, toujours pour des questions de sécurité et de responsabilité.

Christian Giraud propose d'en rester à un membre un invité sur le parcours et un membre et deux invités sur le terrain de Pailly et ceci pour l'année 2016 uniquement. Il nous rappelle à cette occasion notre devoir de discrétion envers les emplacements de parcours, ceci afin d'en assurer leur pérennité. Cette solution sera rediscutée lors de la prochaine assemblée générale.

Christian Giraud et Jacques Ruegger nous rappellent le chemin parcouru en termes de démarches administratives pour en arriver là et précisent qu'en cas de problème tout cela peut être très rapidement remis en cause.

La proposition est mise aux votes et acceptées par 14 oui, 10 non et 2 abstentions.



10. Machine Arctrapp

Le club ne dispose plus de la machine Arctrapp depuis cette année, il faut donc trouver une solution puisque, au départ, le terrain de Pailly était prévu pour cette activité.

L'achat d'une nouvelle machine fait l'unanimité, reste à savoir quel modèle. La grosse machine comme celle que nous avons serait idéale, mais il faut lui trouver un local sur place pour éviter de ne mobiliser qu'un seul membre pour la déplacer. Christian Giraud va écrire au président du club de foot pour savoir s'il ne serait pas possible de la laisser dans leurs locaux. De leur réponse dépendra le type de machine que nous achèterons. Soit la grosse à 20 plateaux, soit une ou deux petites à 3 plateaux.

Jacques Ruegger se demande si certains membres seraient intéressés à pouvoir tirer en salle pendant la mauvaise saison. La proposition ne tente personne. Cyrille Meylan nous parle des licences et nous rappelle qu'il faut s'inscrire à la fin de l'assemblée.

Christian Giraud nous rappelle les règlements de sécurité qu'il a concoctés pour nous. Si ces règlements non pas valeur juridique, ils nous rappellent néanmoins certains principes qu'il est bon de garder en tête. Ces règlements sont disponibles sur le site de notre club.

Le comité fixera une date pour l'inauguration du parcours de Bercher et pour l'invitation des instances officielles qui ont grandement facilité nos démarches, ceci également en fonction de la disponibilité du refuge.

Tara Rollinet et Gaël Rubin nous proposent, à l'occasion de l'inauguration de leur pépinière, de monter un petit stand d'information sur notre club.

Christian Giraud termine cette assemblée par la remise des diplômes du 3D vaudois.

1ere place en bowhunter cadet dames : Florence Meylan avec 156 points

1ere place en bowhunter hommes : Serge Ballesteros avec 256 points

2eme place en bowhunter master hommes : Jacques Ruegger avec 283 points

A souligner tout de même que notre club compte dans ses rangs le premier en bowhunter master hommes, même s'il ne concourt pas sous le nom des Archers du Gros-de-Vaud en la personne de Jean-Luc Fischer avec 397 points.

A relever également les belles 2emes place au concours européen d'Arctrapp de Levens de Florence Meylan et de Jacques Ruegger.

11. Flèches d'or

Une flèche d'or est remise à Joanne Tissot pour son dévouement lors du marché du GAAP.

Flèche d'or également pour Philippe Bueche grâce à qui nous avons pu découvrir le tir instinctif avec une canne à pêche.

L'assemblée est close à 21h15. Elle est suivie d'un apéro et d'un repas.